

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès verbal

Le MERCREDI 12 octobre 2016

A 18:00, La CHAPELLE GAUDIN

Le douze octobre deux mille seize, 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni à La Chapelle-Gaudin sous la présidence de Philippe ROBIN, Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

**Étaient présents (14)** : Caroline BAUDOUIN, Amélie BELAUD, Isabelle BRAUD, Pierre BUREAU, Jean-Louis COPPET, Gaëtan DE TROGOFF, Anne-Marie DRILLEAU, Robert GIRAULT, Pierre GONNORD, Jean-Luc GRIMAUD, Virginie JEANNEZ, Jean-Paul LOGEAIS, Philippe ROBIN, Cécile VRIGNAUD.

**Pouvoirs (8)** : Jacques BILLY à Pierre BUREAU, Yves GOBIN à Jean-Luc GRIMAUD, Dany GRELLIER à Robert GIRAULT, James HERVE à Jean-Louis COPPET, Lydie RANGEARD à Anne-Marie DRILLEAU, Anne-Marie REVEAU à Cécile VRIGNAUD, Jany ROUGER à Philippe ROBIN, Colette VIOLLEAU à Virginie JEANNEZ.

**Excusés (11)** : Jacques BILLY, Yves GOBIN, Dany GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, James HERVE, Lydie RANGEARD, Anne-Marie REVEAU, Cindy ROBIN, Jany ROUGER, Caroline TORRES FROMETA, Colette VIOLLEAU.

**Date de convocation** : 30-09-2016

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Pierre BUREAU.

## ORDRE DU JOUR

### 1. ASSEMBLEES

- 1.1. Approbation du Procès-Verbal du précédent Conseil
- 1.2. Information sur les décisions du Président prise par délégation

### 2. DELIBERATIONS

- 2.1 Affaires générales
  - 2.1.1 Adoption de la convention de mise à disposition individuelle d'un agent de la commune de l'Argentonnay vers la Régie personnalisée Office de tourisme
  - 2.1.2 Renouvellement adhésion au service optionnel / Retraites CNRACL du CDG 79
  - 2.1.3 Pourcentage de réduction
  - 2.1.4 Produits boutique : fixation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016

### 3. QUESTIONS DIVERSES

- 3.1 Actions
  - 3.1.1 Bilan saison estivale
  - 3.1.2 Projets 4<sup>ème</sup> trimestre

Jean-Paul LOGEAIS, Maire délégué de La chapelle Gaudin, nous accueille et présente l'histoire, la structure, les équipements et les atouts touristiques de la commune déléguée.

Début de la séance à 18h15

## 1. ASSEMBLEES

### 1.1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Rapporteur : Philippe ROBIN

La PV est approuvé à l'unanimité

Pierre BUREAU est nommé secrétaire de séance.

Voir PV du Conseil d'Administration en date du 1er juin 2016

### 1.2. INFORMATION SUR LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES PAR DÉLÉGATION

Rapporteur : Philippe ROBIN

Commentaire : il s'agit de détailler les décisions prises par le Président depuis le CA du 1er juin.

#### ANNEXE : Tableau des décisions du Président

## 2. DELIBERATIONS

### 2.1. AFFAIRES GÉNÉRALES

Rapporteur : Philippe ROBIN

#### ANNEXE : Convention de mise à disposition de Véronique Burgain

2.1.1 Adoption de la convention de mise à disposition individuelle d'un agent de la commune de l'Argentonnay vers la Régie personnalisée Office de tourisme

Rapporteur : Philippe ROBIN

Commentaire : il s'agit d'accepter la convention de mise à disposition d'un agent d'Argentonnay auprès de la régie Office de Tourisme du Bocage Bressuirais.

**Vu** la délibération du Conseil d'Administration du 4 février 2016 portant sur la mise à disposition d'un agent, adjoint administratif, de la commune d'Argentonnay ;

**Considérant** la convention fournie par la Mairie d'Argentonnay, les conditions ont changé.

Après un travail avec la Mairie d'Argentonnay, les conditions de la mise à disposition sont les suivantes :

- pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 octobre 2019 soit 3 ans
- pour une durée hebdomadaire de :
  - 10h hebdo. réparties sur 6 jours ouvrés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août
  - 30h hebdo. réparties sur 5 jours ouvrés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 février et le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 décembre.
- en vue d'exercer les fonctions
  - d'agent d'accueil du point office de tourisme situé dans l'enceinte du camping,
  - de coordination des hébergeurs touristiques du territoire

Agent concerné :

- Véronique BURGAIN, titulaire, adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe

**Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :**

- **d'adopter la convention proposée par la Mairie d'Argentonnay et telle que jointe en annexe**
- **d'imputer les dépenses sur le Budget de la Régie Office de Tourisme.**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ADOpte** cette délibération,
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**2.1.2 Renouvellement adhésion au service optionnel / Retraites CNRACL du CDG 79**

Rapporteur : Philippe ROBIN

**ANNEXE : Convention CDG-Collectivités 2016-2021 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG 79**

*Commentaires : Il est proposé de renouveler l'adhésion au service optionnel / Retraites CNRACL du CDG 79 pour la période du 01/08/2016 au 31/07/2021. Le service est facultatif, seules les prestations réalisées seront facturées. La convention actuelle s'arrête au 31/07/2016.*

**Il est exposé au Conseil d'administration :**

L'article 24 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié par la loi n°2007-209 du 19 février 2007 a précisé les missions d'un Centre de gestion dans le domaine de la retraite notamment.

Si la mission obligatoire d'un Centre de gestion se limite au contrôle de dossiers et à l'information sur la réglementation auprès des employeurs publics territoriaux, la loi lui permet néanmoins de créer un service optionnel pour instruire des dossiers CNRACL à la place de ses collectivités et établissements publics affiliés. De même est-il habilité à recueillir, traiter et transmettre à la CNRACL, pour le compte des collectivités et établissements publics, les données relatives à la carrière des agents.

Aussi, le Centre de gestion des Deux-Sèvres propose-t-il, depuis 2007, à toutes les collectivités et établissements publics affiliés, cette mission optionnelle. Toute collectivité peut bénéficier de l'aide apportée par le Cdg79 en matière de retraite, moyennant une participation financière et sous réserve d'avoir conventionné au préalable avec le Centre de gestion pour l'utilisation de ces prestations.

S'agissant d'un service facultatif, les prestations sont soumises à une participation financière différenciée ainsi établie :

	Nouvelle tarification	Ancienne tarification
<b>Par nature de dossiers</b>		
L'immatriculation de l'employeur	25 € le dossier	23 € le dossier
L'affiliation	13 € le dossier	12 € le dossier
La demande de régularisation de services	25 € le dossier	23 € le dossier
La validation des services de non titulaire	33 € le dossier	31 € le dossier
Le rétablissement au régime général et à l'Ircantec (RTB)	48 € le dossier	46 € le dossier
La liquidation des droits à pension :		
- Pension vieillesse « normale »	48 € le dossier	46 € le dossier
- Pension / départ et\ou droit anticipé(s)	57 € le dossier	55 € le dossier
Rendez-vous personnalisé au Centre de gestion : Estimation de pension, étude des droits, conseils	35 € le rdv et\ou la simulation	31 € le rdv et\ou la simulation
<b>ou de prestation</b>		
Le droit à l'information : envoi des données dématérialisées devant être transmises à la CNRACL	20 € par heure	15 € par heure

Le Président rappelle que ladite convention ne donne lieu à facturation par le Centre de gestion que si la Régie personnalisée Office de tourisme utilise les prestations proposées. En revanche il est

impossible de solliciter le concours du service optionnel sans avoir passé de convention au préalable. Il précise que la convention débiterait ce jour, soit le 12 octobre 2016 et se terminerait le 31 juillet 2021.

**Il est proposé au Conseil d'administration de la Régie personnalisée Office de tourisme :**

- **De signer la convention avec le Centre de gestion, afin de pouvoir continuer à utiliser le service optionnel du service Retraites- CNRACL,**
- **D'imputer les dépenses/recettes sur le budget de rattachement de l'agent.**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ADOpte** cette délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES LIEES A LA DELIBERATION**

- Motivations si prioritaire : Fin de la convention actuelle au 31/07/2016

**2.1.3 Tarification commerciale**

Rapporteur : Philippe ROBIN

**ANNEXE : Maquette de la proposition commerciale**

*Commentaire : Il s'agit d'accorder une réduction de 10% dans le cadre d'une proposition commerciale destinée aux associations de randonneurs et cyclos.*

**Vu** les articles L2221-1 à L2221-10 et R 2221-1 à R 2221-52 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la gestion des régies personnalisées ;

**Vu** les articles L133-1 à L 133-10, L 134-6, R 133-1 à R 133-18 et R 134-12 du Code du Tourisme relatifs à la gestion des offices de tourisme intercommunaux ;

**Vu** la délibération D 2015-10-04 d'autorisation à signer les conventions de commercialisation avec les prestataires et approbation des conditions générales de vente et des commissions ;

Dans le cadre de son activité d'opérateur de voyage et de séjours (autorisation n° IM079110009), l'Office de Tourisme a réalisé avec la société Promotion services un chéquier présentant une offre promotionnelle à destination des randonneurs et cyclotouristes. Cette offre prévoit une réduction de 10 % pour les groupes de 15 personnes minimum.

Document fourni :

- Le barème des commissions et marges de l'OT (barème fixé par délibération du 7 octobre 2015)

**Commissions et Marges de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais :**

Type de clientèle	Hébergement	Restauration	Activités
Individuelle	Commission de 10 % Le prestataire déduit 10 % du prix payé par le client	Commission de 5 % Le prestataire déduit 5 % du prix payé par le client	Commission de 10 % Le prestataire déduit 10 % du prix payé par le client
groupe	Marge de 15 % L'OT majore de 15 % le tarif du prestataire.		

Bocage des enfants	Hébergement	Restauration	Activités
groupe	Commission de 8 % Le prestataire déduit 8 % du prix payé par le client	néant	Commission de 8 % Le prestataire déduit 8 % du prix payé par le client

Type de clientèle	Activités
Groupe constitué 15 personnes minimum	Réduction de 10 % sur le coût total du séjour pour les associations utilisant le chéquier promotion

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :

- d'adopter les tarifs tels qu'exposés ci-dessus ;
- d'imputer les recettes sur le Budget de la Régie Office de Tourisme.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ADOpte** cette délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**2.1.4 Produits boutique : fixation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016**

Rapporteur : Philippe ROBIN

Commentaire : il s'agit d'adopter les tarifs boutique réactualisés à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

<b>OUVRAGES</b>	Nouveaux tarifs au 01/11/16
365 jours en Deux-Sèvres	30€43
Bressuire, un territoire en harmonie	32€00
Bressuire, il y a 100 ans (nouvelle édition)	17€50
Broderie à fils tirés en Poitou	29€00
Les balades de Jazzy « Derrière la haie »	11€00
Circuit découverte Bressuire	1€00
Circuit découverte Mauléon	1€00
La cuisine en Poitou	8€00
La Grande Guerre et les Deux-Sèvres	10€00
Les Deux-Sèvres Monumentales naturelles	10€00
Dictionnaire des noms de rue de Bressuire	19€27
Dictionnaire des peintres des Deux-Sèvres	19€00
Duhomard, l'apéritif qui pince	29€90
Le château de Bressuire en Poitou	35€50
Les Deux-Sèvres chemin faisant	39€55
Se souvenir d'Argenton-Château	25€36
Se souvenir de Mauléon et ses cantons	8€00
Petite histoire de Bressuire	9€13
Revue d'histoire du Pays Bressuirais	13€00
Lettres & objets, guerre 1914-1915 dans le Bocage Bressuirais	8€00
<b>CARTES POSTALES</b>	
l'unité	0€60
les trois	1€50
les 5	2€50
<b>RANDONNÉE</b>	
Fiches 2 volets	0€50
Fiches 3 volets	0€60
Impression fiches 79 Rando en Deux-Sèvres	0€30
Marais Poitevin à Bicyclette	4€00
Topo guide des Deux-Sèvres à pied	14€00
Topo guide Sèvre Nantaise	12€80

Topo guide Vélo Francette	14€90
---------------------------	-------

### PRODUITS ALIMENTAIRES

Bouteille Bock Highland	10€00
Jus de pomme pétillant	4€50
Jus de pomme	3€00
Duhomard, rouge	10€00
Cidre Bio	4€00

### AUTRES PRODUITS

100 secrets de la Sèvres Nantaise (boîte jeu)	20€00
Plaque émaillée Duhomard	18€00

Il est proposé au Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme :

- d'adopter les tarifs de la boutique tels qu'exposés ci-dessus, applicables à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2016 ;
- d'imputer les recettes sur le Budget de la Régie Office de Tourisme.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ADOpte** cette délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

## 3. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

### 3.1. ACTIONS

#### 3.1.1. Bilan saison estivale

Rapporteur : Philippe ROBIN

Présentation générale de la saison :

*Bilan positif pour la majorité des sites et hébergeurs.*

*Problème de capacité d'accueil pour le Hameau du Nay*

*Ceux qui ont moins bien travaillé au deuxième trimestre ont largement compensé au troisième ; l'inverse est également vrai.*

*Le Puy du Fou occupe les touristes pendant deux ou trois jours. Ils ont ensuite besoin de se poser et fréquentent moins les sites du bocage.*

*Les groupes organisateurs ont moins de capacités financières.*

*Augmentation du nombre de gîtes pour l'année prochaine.*

#### ● **Fréquentation Accueil OT Bressuire, Mauléon, Cerizay, Argentonnay, Pescalis**

○ Une fréquentation stable dans l'ensemble, un léger tassement des visiteurs étrangers est toutefois enregistré (-4 %). La fréquentation globale dépasse les 4 500 visiteurs sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août dans les bureaux d'information.

○ Des contacts riches avec des visiteurs à la recherche de nouveautés, de découvertes insolites

○ Rôle renforcé de l'Office de Tourisme sur la plus-value du conseil personnalisé et sur les animations. Une information a été transmise à l'ensemble des prestataires du territoire chaque semaine (programme des animations, listes des restaurants ouverts).

#### ● **Château de Bressuire**

Outre les bureaux d'information précédemment nommés, l'Office de Tourisme est également présent au Château de Bressuire et assure ainsi un accueil avec un bureau délocalisé, notamment pendant les après-midi, périodes de fermeture en centre-ville.

- Expositions de peintures organisée par le service animations de la Ville, avec cet été les œuvres d'Annick VALLENET, Françoise BOUSSAU-JANON et Joël ACHARD et les photographies de Greg ECALE.

- 2 127 visiteurs dont 814 locaux (bressuirais) et 187 visiteurs étrangers (à 77 % anglais).
- Fréquentation plus soutenue le weekend.

- **Animation du territoire**

L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais a contribué à l'animation estivale en proposant, seul ou avec des partenaires, une offre diversifiée :

- 12 visites estivales, du 1<sup>er</sup> juillet au 28 août

- Le programme de 2016 était riche, le public ne s'y est pas trompé et a répondu largement présent
- Très bonne participation, 820 personnes globalement soit une moyenne de 70 par soirée
- De belles découvertes toujours insolites, de la visite historique de Chanteloup aux aquariums de Pescalis,
- Le cru 2017 devra donc être imaginatif et novateur pour maintenir ce niveau d'animation.

- Chasses au Trésor

Succès constant des chasses au trésor, 5<sup>ème</sup> édition avec un record de participants le 10 août dernier avec 181 personnes, 499 au total en 4 après-midis.

- 12 animations « chasse au trésor » pour des groupes constitués sur réservation pendant le mois de juillet, soit 280 participants.
- D'autres sites du territoire pourraient faire l'objet de cette animation.

- Randonnées en Bocage

- 13 rendez-vous avec une moyenne de 18 participants par sortie, c'est au total 240 personnes qui ont pu apprécier la diversité de nos itinéraires de randonnée.
- Cette animation sera probablement reconduite en 2017 avec des nouveautés.

- Visites guidées du Château d'Argenton

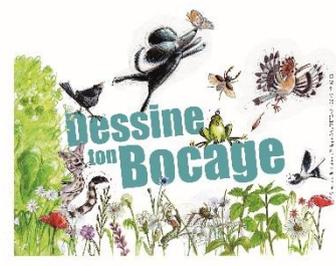
- Comme l'an passé, l'Office de Tourisme, en accord avec le propriétaire des lieux, a proposé de découvrir le site du Château d'Argenton.
  - Plus de 70 personnes ont visité le site avec un guide d'exception qui s'est pris au jeu. Il a proposé d'inscrire deux nouvelles dates de visites les 1<sup>er</sup> et 8 septembre.
- Gaétan de Trogoff est partant pour poursuivre son rôle d'ambassadeur en 2017.  
Les marchés de producteurs locaux sont très porteurs.

- Dessine ton Bocage

- Une nouvelle animation, organisée avec Philippe GAUFRETEAU à Bressuire, Argentonnay et Pescalis. L'idée étant de découvrir et représenter le Bocage avec l'œil expert de Kineff et surtout ses conseils avisés pour croquer un écureuil ou un papillon.
- 36 personnes ont participé à cette découverte du travail de l'artiste.

- **Lieux de visites et animations**

- Une fréquentation au rendez-vous des professionnels de l'animation du territoire
- La météo estivale favorise les activités de visites ou de pleine nature au gré des envies
- Une très bonne fréquentation du Festival photographique de Moncoutant (8 500 visiteurs)
- 1.350 repas servis pour le Marché des Producteurs de Pays à Argenton-Les-Vallées le 5 août.



### ● **Relation communication entre l'OT et les hébergeurs**

L'OT a transmis par mail en juillet et août, chaque semaine, à tous les hébergeurs, aux lieux de visites et activités de loisirs :

- la liste des restaurants ouverts
- des suggestions d'animations et activités pour les touristes ou visiteurs.

### ● **Réflexion sur le devenir de l'accueil**

Depuis le début de l'année, l'équipe d'accueil de l'OT n'est plus constituée que de deux agents, intervenants sur deux bureaux d'accueil à Bressuire et Mauléon.

Un renfort saisonnier a permis de maintenir les jours et horaires d'ouvertures pendant les congés en période estivale dans les bureaux d'accueil et au château de Bressuire. L'équipe technique a été mise à contribution également.

Sans ces renforts, les ouvertures au public sont difficiles à maintenir pour le reste de l'année en période de congés ou en cas de maladie d'un agent d'accueil.

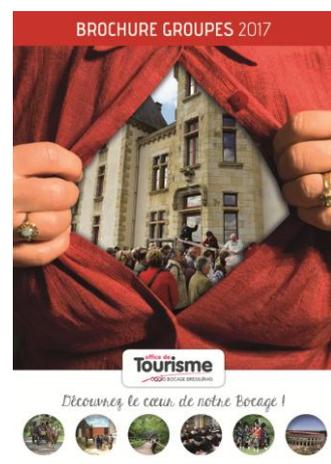
Pour rappel, la Ville de Mauléon a obtenu en juin le label « Village étape », avec pose de panneaux sur la RN 249. Les retombées économiques et la fréquentation estivale du bureau de Mauléon témoignent de l'activité générée par un afflux de visiteurs.

## 3.1.2. Projets 4<sup>ème</sup> trimestre 2016

Départ à 20h10, Caroline BAUDOUIN, Cécile VRIGNAUD, Pierre GONNORD

Des projets structurants se font jour (aérodrome, projets immobiliers, ...).

- Réunion d'information pour les hébergeurs le 23 novembre:
  - Bilan saison 2016 + BDE
  - Les formations (conseil, accueil, aménagement)
  - Orientations et projets 2017
  - Vidéos 2016
  - Taxe de séjour, déploiement et ouverture de la plateforme
  - Bornes d'informations touristiques
  - Site Internet
- Commission Randonnée
  - le 1<sup>er</sup> décembre, Bressuire Agglo 2B
    - Communes
    - Associations
  - Présentation du projet d'étude sur l'itinérance « De la Loire à vélo au Puy du Fou »
- Promotion & commercialisation
  - Renouvellement CDD agent commercial
  - Brochure groupes 2017
  - Salons 2017
    - Salon Tourisme Rennes, 27, 28 et 29 janvier 2017
    - Salon Tourisme Nantes, 3 au 5 février 2017
    - Coût stand (3mx3m) entre 3 000 et 3 300,00 €
  - Château de St-Mesmin et Pescalis: problématique du travail des agents toute l'année pour une exploitation réduite dans le temps.
  - Contexte local :
    - Proposition d'accompagner les hébergeurs vers une formule de commercialisation en direct
  - Tourisme d'affaire
    - Appui technique sur la commercialisation avec Pescalis
- Synergie avec les territoires voisins
  - OT Pays Thouarsais
  - OT Pays de la Châtaigneraie
  - OT Pays de Pouzauges



La prochaine séance du Conseil d'Administration aura lieu début février 2017.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h40.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Pierre BUREAU

Philippe ROBIN